L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 9 JUIN.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 11 juin
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 25 juin.
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi 9 juillet.
LAFAYETTE, capt. Roussan, Samedi 23 juillet

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS: *Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.* Première cabine, $145. Seconde cabine $90. Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie. Agent, rue Carondelet, 21.
4 nov—1an

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Hâvre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—
Premières cabines .... $150 en or.
Entrepont .... 40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême—
Premières cabines .... $150 en or.
Entrepont .... 45 "

Les billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les deux MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage auprès du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 42, rue Union.
10oct—3m

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton,
SHERMAN.......... Capt.——
GEN'L MEADE....... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI....... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS....... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt.——

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer SHERMAN. M B Crowell, commandant, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI, 11 juin, à 4 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements, Chambres .... $50 00. Entrepont .... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets), pour Liverpool et le continent se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 180.

Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer GEO WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, VENDREDI, 10 juin à 8 heures P. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.
4avril—1an

Pour New-York, via la Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Départ le VENDREDI, 10 juin, à 6 heures A.M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe. BIENVILLE, Baker, commandant, Partira son wharf, poteau 14, 1er District, comme d'usage.—Pour fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à WM. CREEVY, Agent, 35, Carondelet, coin Gravier.

Le steamer De Soto, capt Morton, partira en son jour régulier.

Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam. AYLES, commis, Partira tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Baton-Rouge, Natchez et Vicksburg. Pour fret ou passage, s'adresser à C. G. WAYNE, à Natchez, JNO. JANNEY, coin Commune et Delta, JNO. A. STEVENSON, 34, Gravier
21déc—

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BARTABLE" capitaine N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après midi. Retour, il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 25 du Commercial Place.
7mai—

W. S. PIKE, J. J. Browne, capitaine, S. S. Streck, commis. Le beau bateau fait deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, laissant la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN JANNY, Enc. des rues Delta et Commune.
2 janv—

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. R. Greathouse, capitaine, J. A. Comstock, commis, Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, Vieille-Levée, No 86, coin Conti
9 janv—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche, Départs tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre HENRY TETE, Joe Dalferes, capitaine, M. H. Landry, commis, Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levée pour recevoir le fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à R. C. MARTIN, Vieille-Levée, No. 64.
6avril—3m

Pour la Côte et le Bayou Lafourche, Bi-hebdomadaire.

RIGHT WAY, A. M. OSGOOD, capitaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MERCREDIS soir, à cinq heures, et partant de Lockport tous les LUNDIS et MARDIS matin, afin de faire les voyages du Bayou Lafourche le jour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à R. C. MARTIN, Vieille-Levée, No. 64.
21mai—

POUR L'ÉTÉ.

M. & N. O.—Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, bon marcheur et à basse pression, commandant J. C. Weaver, commencera ce service régulier, le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit:

Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 6 heures du matin.

Retour—Il quitte la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 5 heures du matin; les vendredis et les dimanches soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi de 10 heures du matin. Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
3juin aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Été.

Ligne de M. et de la N. O. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau bateau ABITA, de la malle des Etats-Unis, bon marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après midi. Retour. Il quittera l'ancien débarcadère (Old Landing) les LUNDIS, à 4 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
7 juin— Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, bon marcheur, et à basse pression, CAMELIA, [illegible] sous le commandement du capitaine [illegible] des excursions régulières du DIMANCHE [illegible] il partira à l'arrivée du train des chars de [illegible] [illegible] pour que les passagers puissent prendre le [illegible] P. M. pour revenir [illegible]

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre [illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, 18 et 20, rue de l'Union.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades. leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un homme bon, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison: c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due à un suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à l'appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter; son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa souveraine efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

AVIS AUX VOYAGEURS.

En s'adressant au soussigné, les voyageurs obtiendront tous les renseignements désirables sur les points où correspondent les trains qui, de Chicago convergent vers l'Est ou l'Ouest. Ils seront également renseignés sur le PALAIS PULLMAN ET LES WAGONS RESTAURANTS qui se trouvent sur la ligne de Chicago à San Francisco.

JAMES T. TUCKER, Agent-général de l'Illinois Central Rail-Road, 86, Carondelet.
3mai—1m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

27 mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.

POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central de Caire et de l'Illinois.

DEUX convois exprès quotidiens partent de Caire à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Caire à Chicago. Il n'y a qu'un changement de Caire à New-York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est, par la voie de Chicago. Elle est de 100 à 150 milles plus courte et on la parcourt de 12 à 24 heures plus vite, qu'aucune autre route.

A Chicago, il y a connexions directes pour Cleveland, les Chûtes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Montréal, Pittsburg, Philadelphie, Baltimore, toutes les parties de l'Est, Milwaukee, St-Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Caire et Chicago, entre Caire et St-Louis, des chars transformés en magnifiques chambres à coucher.

Le bagage est "checked" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel; au dépôt du Grand Chemin de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY, Agent général pour les passagers, à la Nlle-Orléans,
W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago,
W. H. HUGHITT, Surintendant général, à Chicago.
5 mai—6m

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'ETE.

Excursions au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin. Le premier quittera le Lac à 5 heures du matin et la ville à 6 heures du matin. Le dernier convoi quittera le Lac à 11 heures du soir et de la ville à minuit.

Le convoi qui partira du Lac à 9 heures du soir [illegible]

Les Dimanches, un train à vapeur partira du [illegible]

Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures, et le Lac une heure après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui doivent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

3 mai GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

[illegible] BUREAU DE LA LOCALITE
JAMES [illegible] FALLON, Président.
[illegible], Vice-Président.
[illegible], Secrétaire.
[illegible], Secrétaire.
[illegible], Agent Général.
W. B. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas, [illegible], T. A. Russell, [illegible], James Lupe, A. B. Garrison, J. M. Harney, A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No. 22, [illegible]

AU PREMIER, OFFICIERS DE LA SUCCURSALE DE LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MEDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies, E. T. Merrick, F. H. Hatch, Robert Hare, C. H. Mouton, Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz, B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
3avril—1an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK, ORGANISEE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur $20,000,000
Actif 2,000,000
Revenu Annuel 1,000,000
Pertes payées 600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York.
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.
6avril—

Compagnie d'Assurance COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1870:
Incendie .... $ 54,804 51
Marine 12,251 51
Rivières .... 124,804 31—$191,670 [illegible]
Moins les risques non échus .... 19,[illegible]
Montant net des primes .... $172,460 [illegible]
Payé: Pertes par l'incendie.. 17,800 13
Pertes sur mer .... 15,786 [illegible]
Pertes sur les rivières.. 17,095 [illegible]
47,729 [illegible]
Réfaction (rebate) .... 21,461 [illegible]
Réassurance .... 6,098 [illegible]
Primes remboursées .... 909 [illegible]
Taxes .... 5,616 [illegible]
Casuel .... 1,262 [illegible]
Loyer .... 4,542 [illegible]
Dépenses, salaires, timbres, etc .... 15,394 [illegible]
115,355 [illegible]
En moins—profits et pertes $23,366 72
En moins—Intérêt.. 8,248 07— 31,114 [illegible] 84,271 [illegible]
Profits $88,170 77

ACTIF.
Billets pour actions $314,225
En moins, réduction de stock, 214,000— 100,225 [illegible]
Effets à recevoir, sur hypothèques et garanties .... 165,600 [illegible]
Meubles .... 2,000 [illegible]
Primes en voie de recouvrement .... Net 16,705 [illegible]
En caisse .... 61,465 [illegible]
$344,994 [illegible]

Nlle-Orléans, 31 mars 1870.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Assermentés et souscrit pardevant moi, notaire, aujourd'hui, 16 avril 1870.

EDWARD IVY, N. P.

Le 11 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de vingt piastres par action fût déclaré et porté au crédit des billets, pour actions.

J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
19 avril—1m

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1870 .... 306,603 61
Primes d'incendie .... 256,673 [illegible]
do de mer .... 40,113 [illegible]
do de rivières .... 9,814 [illegible]
306,603 [illegible]
Montant en réserve pour risques non expirés .... 86,460 [illegible]
Moins—Primes remboursées .... 4,885 [illegible]
Montant net des primes .... 168,517 [illegible]

Pertes payées.
Pertes par l'incendie .... 35,130 [illegible]
de sur mer .... 16,306 [illegible]
do sur les rivières .... 5,437 [illegible]
Ré-Assurances .... 7,749 [illegible]
Taxe et souscriptions .... 8,355 [illegible]
Dépenses, intérêt en moins .... 15,932 [illegible]
15 p0 d'Escompte .... 23,271 [illegible]
Montant en réserve pour pertes non réglées .... 3,600 [illegible]
128,380 [illegible]
Bénéfice net .... 78,801 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets pour actions .... 150,000 [illegible]
Effets .... 5,415 [illegible]
Dû par comptes individuels .... 13,015 [illegible]
Prêts sur garanties, sur demande .... 25,713 [illegible]
Prêts sur hypothèque .... 63,344 [illegible]
Bons de ville, consolidés, Bons d'Etat, Actions de Banque et autres valeurs .... 72,665 [illegible]
Actions du Vallette Dry-Docks .... 4,000 [illegible]
En caisse, en Banque et en Europe .... 62,695 [illegible] 407,797 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 18 avril A. D. 1870.

(Signé) JOSEPH COHN, Not. Pub.

Le 18 du courant à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de $25 (vingt-cinq) par action soit déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président,
F. DEL BONDIO, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs—
Fred. Del Bondio, A. Elmer Bader,
D. Michel, [illegible],
August Koenig, H. F. Klumpp,
[illegible], Chas. Bondix,
Louis Schwarz, Geo. Merz,
A. Marks, J. A. Blaffer,
J. J. Weckerling, J. F. Krantz,
S. Friedlander, [illegible],
[illegible], F. M. Ziegler,
Philipp D. Mayer, F. W. Dietmann,
N. A. Baumgarden, E. F. Theurer,
J. Hassinger, A. Geiner.
19avril—1m

O. A. PICKETT vs. S. A. GIBBS.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,882—En vertu d'un writ de fieri facias contre la dame veuve S. A. Gibbs, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—Trois terrains situés au faubourg Montégut, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Amour, des Remparts, des Bons Enfants et St Claude, Montégut et Clouet, désignés par les numéros SIX, SEPT et HUIT d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant député arpenteur général, daté du 8 d'octobre 1857 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, chacun, trente-deux pieds de face à la rue Montégut, sur cent dix pieds de profondeur, [illegible]

Ainsi acquis par feu Henry Gibbs, époux de la défenderesse, [illegible] suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du 4 mars 1846.

2o—Un terrain situé au faubourg Montégut, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Amour, des Remparts, des Bons Enfants ou St Claude, Montégut et Clouet, désigné par le numéro Onze d'après un plan dressé par L. J. Pilié, ci-devant député arpenteur général, daté du 8 octobre 1857 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue des Bons Enfants ou St Claude, sur cent pieds de profondeur, [illegible]

Cette propriété a été acquise par feu Henry Gibbs, époux de la défenderesse, de Gustave [illegible], suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du 6 mars 1844.

Ensemble avec les édifices et améliorations qui se trouvent sur les dits quatre terrains.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10,19,27—4, 11 juin

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie [illegible] d'Assurance [illegible]

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année, $[illegible] 70
[illegible]
$644,[illegible] 62
Montant des primes .... $541,480 [illegible]
Réassurances et primes remboursées .... 21,062 [illegible]
Montant net des primes .... $[illegible]
Pertes payées et estimées comme suit:
Incendie $97,300 00
Mer 17,543 73
Rivières 70,775 37
Taxes payées et estimées 33,607 99
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, salaires, etc. .... 73,881 [illegible]
Bénéfice net .... $294,316 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets à recevoir ... $16,181 34
Prêts sur bonds et hypothèques ... 106,259 [illegible] $122,445 37
En caisse 135,601 21
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalent au comptant .... 317,132 [illegible]
Propriété foncière .... 70,000 [illegible]
Scrip d'autres compagnies .... 20,365 [illegible]
Bonds de la ville consolidés ... 30,000 00
Bonds de la ville ... 94,400 00
Actions de banques et autres actions, coût $207,100 .... 113,756 [illegible]
Compagnie Vallette (dry dock) 11,350 00
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks 7,560 00
Dû pour primes en voie de recouvrement .... 66,[illegible] 75
$990,[illegible]

La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds .... $394,[illegible] 37
Scrip forfait .... 9,195 [illegible]
En moins, intérêt sur scrip .... 55,676 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 25 mai 1870.

A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, l'émission de 1869 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de quatre vingts pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats (libres de la taxe du gouvernement) à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Ober, A. Thompson,
P. Strauss, John Phelps,
A. Elmer Bader, E. H. Summers.
27mai—

TREIZIEME TABLEAU ANNUEL —DE LA—

Compagnie d'Assurance "HOPE", DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureau, No 21, rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1870 .... $175,301 47
Savoir:
Sur les risques d'incendie .... $113,195 [illegible]
Sur les risques de mer .... 40,685 [illegible]
Sur les risques de rivière .... 20,760 [illegible]
Montant au crédit du compte de fonds de réserve .... 20,000 [illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie .... $ 76,818 [illegible]
Sur les risques maritimes .... 7,765 [illegible]
Sur les risques de rivière .... 1,268 [illegible]
Moins: 15 p0 remis aux assurés .... 21,749 [illegible]
Réassurances .... 11,424 [illegible]
Primes remises .... 1,747 [illegible]
Taxes .... 11,400 [illegible]
Loyer, dépenses, intérêt en moins .... 6,795 [illegible]
Montant passé à profits et pertes .... 1,761 [illegible] 74,767 [illegible]
$127,188 [illegible]
Réserve pour les risques non terminés au 30 avril 1870 ... $ 27,138 [illegible]
Montant porté au fonds de réserve ... 40,000 [illegible]
Dividende de vingt pour cent déclaré ce jour .... 20,000 [illegible]
$127,188 [illegible]

L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par premières hypothèques sur les propriétés foncières dans cette ville $126,265 67
Prêts sur gages .... 2,250 [illegible]
Effets pour primes à courte échéance .... 11,040 [illegible]
Actions de banque et autres actions (valeur actuelle) .... 39,775 [illegible]
Biens fonciers .... 12,075 [illegible]
Primes en voie de perception .... 21,672 [illegible]
En caisse .... 163,990 [illegible]
Total de l'actif .... $377,123 [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, assermentés et signé pardevant moi, ce 4 mai 1870.

EDGAR GRIMA, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, la résolution suivante a été unanimement adoptée:

RESOLU, qu'un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT pour cent, libre de taxe, sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année échue le 30 avril 1870, soit déclaré et payé à partir du 16 de ce mois aux actionnaires ou à leurs représentants.

DIRECTEURS:
J. J. Adams, H. Tete, J. C. Denis,
T. N. Blake, P. Malochée, W. A. Gordon,
F. A. Ducros, F. E. Bernard, Hy. Peychaud.
6 mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:
Sur risques d'incendie ... $316,344 [illegible]
Sur risques de mer ... 36,451 [illegible]
Sur risques de rivières ... 26,[illegible]
Total des primes .... $[illegible]
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 .... $99,145 00
En moins, primes remboursées .... 7,895 15—107,040 15
Montant net des primes .... [illegible]
En moins, pertes par l'incendie ... $94,280 44
En moins, pertes sur mer .... 17,104 [illegible]
En moins, pertes sur les rivières ... 11,474 21
Taxes et licences ... 14,966 [illegible]
Réassurances ... 6,[illegible]
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt ... 4,376 [illegible]
Intérêts sur scrips non encore payés ... 20,574 [illegible]—121,404 [illegible]
Bénéfice .... $[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ... 70,000 [illegible]
Effets à recevoir pour primes ... 2,360 [illegible]
Effets à recevoir sur première hypothèque et garanties ... 364,081 [illegible]
Primes en voie de recouvrement ... 65,[illegible]
En caisse ... 78,[illegible]

—BONDS ET ACTIONS—
Bonds de la ville consolidés et du chemin de fer 60,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans 42,450 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville 3,640 00
Actions de la Banque des Marchands 1,000 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock 12,600 00
Actions de l'Opéra ... 500 00
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et de White River 500 00
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle 67,037 00
Compagnie du Merchants' Exchange 1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans 500 00
Prix coûtant $944,217 00

A DÉDUIRE:
Actions de la Cie. du Merchants' Exchange $1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans 500 00
Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips .... 66,[illegible] 10—68,[illegible] 10—875,[illegible]
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant .... $[illegible]

PASSIF.
Scrips pour l'année 1859 ... $72,440
Scrips pour l'année 1860 ... 37,344
Scrips pour l'année 1862 ... 107,399
Scrips pour l'année 1863 ... 44,749
Scrips pour l'année 1864 ... 65,610
Scrips pour l'année 1865 ... 40,000
Scrips pour l'année 1866 ... [illegible]
Scrips pour l'année 1867 ... [illegible]
Scrips pour l'année 1868 ... 27,799
Scrips pour l'année 1869 ... 22,279—546,150
Intérêts de scrips, non réclamés .... [illegible]
Intérêt et scrips non encore payés ... 20,574 [illegible]—21,071 [illegible]
Réservé pour primes non expirées .... 99,145 [illegible]
Réservé pour réclamations des tenues ... 5,000 [illegible]
Fonds pour dépenses casuelles, etc ... [illegible]—749,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 18 janvier 1870.

W. J. CASTELL, Notaire public.

Le 18 janvier 1870, à une réunion des Directeurs il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, [illegible] le deuxième lundi de mars prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés, et de racheter comptant l'émission de 1859 [illegible] à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:
Geo. Urquhart, Ml. Payre,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, R. Miltenberger,
W. Stevens, W. R. Schmidt,
A. Dutillo, J. Tuyes.
26 av—

QUATRIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance

Des Facteurs et des Commerçants, 37, RUE CARONDELET ... 37

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de leurs affaires pour l'année expirée le 30 avril 1870, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE:
Sur les risques d'incendie ... $[illegible]310 54
Sur les risques de rivières ... 270,194 22
Sur les risques de mer ... 71,894 [illegible] 611,405 [illegible]
En moins, primes non expirées ... 63,127 [illegible]
67,778 [illegible]
Montant net des primes ... $543,627 [illegible]

PAYE ET PERTES, SAVOIR:
Sur les risques d'incendie ... $[illegible] 73
Sur les risques de rivières ... [illegible] 17
Sur les risques de mer ... [illegible]—137,[illegible]
Réassurances et réfaction ... 4,[illegible] 11
Revenu intérieur, taxes de ville et d'Etat ... [illegible]
Patente, casuel ... [illegible]
Frais généraux, moins agence ... [illegible]
Balance ... $[illegible]
En plus, escompte et intérêt reçu ... 27,[illegible]
En moins, intérêt de capital ... 44,[illegible]—13,141 13
Bénéfice net ... $[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:
Billets pour actions ... $27,450 00
En caisse ... [illegible]
Primes en voie de recouvrement ... [illegible] 51
Effets à recevoir, pour garantis, à courte échéance ... [illegible] 27
Actions de banques et autres ... [illegible] 00
Actions de chemins de fer de la ville ... 71,[illegible] 00
Bonds de la Grande Loge Maçonique de la Louisiane ... 5,000 00
Bonds de la Société de l'Odd Fellows' Hall ... 5,000 00
Bonds de la Société de secours des veuves et des orphelins juifs ... 2,000 00
$1,[illegible] 34

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 25 mai A. D. 1870.

EDWARD IVY, Notaire Public.

A une assemblée spéciale des Directeurs, il a été résolu qu'un intérêt de dix pour cent par an soit payé sur le montant du capital payé et qu'il soit payé comptant un dividende de cinquante pour cent aux actionnaires sur le montant de leurs primes participantes (c'est à dire $575,000 50), à partir du mercredi, 1er juin 1870.

Il a été résolu, en outre, qu'un dividende-prime additionnel de quinze pour cent soit déclaré en faveur des actionnaires participants et soit payé en certificats d'actions payées en plein, à dater du dix juin 1870.

La Compagnie paiera la taxe de Revenu intérieur des Etats Unis sur les susdits dividendes.

DIRECTEURS.
Moses Greenwood, R. T. Buckner,
W. A. Johnson, Perry Nugent,
John J. Noble, Sam'l Friedlander,
John Chaffe, H. Frellsen,
Marshall J. Smith, Wm. Crevy,
J. Caulfield, F. W. Rodd,
L. H. Terry, W. S. Pike,
J. D. Blair, T. D. Miller,
Richard Milliken, M. W. Farley,
Samuel E. Moore, A. A. Yates,
J. J. Warren, John I. Adams,
Simon Bloch, Isaac Scherck,
Robt. M. Walmsley
26 mai—1m

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

TREIZIEME ETAT ANNUEL De la Compagnie d'Assurance de l'UNION, de la Nouvelle-Orléans, publié ainsi que l'exigent la loi et sa Charte.

MONTANT des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1870—
Primes sur risques d'incendie .... $[illegible]
" " risques de rivières .... 20,170 [illegible]
" " risques de mer .... 22,[illegible]
En moins, primes remboursées .... 2,474 [illegible]
Montant net des primes .... [illegible]
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie ... $42,[illegible]
" sur les rivières ... 4,[illegible]
" sur mer ... 11,[illegible]
58,715 [illegible]
Réassurances ... 4,914 [illegible]
Dépenses, intérêt du scrip, moins compte d'intérêt ... 6,634 [illegible]
Taxes et licences ... 4,170 [illegible]
Quinze pour cent de réfaction (rebate) ... 21,[illegible]
Réservé pour risques non terminés ... [illegible]
Réservé pour pertes non réglées ... [illegible]
Bénéfice net .... 32,[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis ... [illegible]
" par hypothèque ... [illegible]
Effets à recevoir pour primes ... [illegible]
Actions, bonds et autres garanties ... 134,[illegible]
Propriété foncière ... 3,120 [illegible]
Primes en voie de recouvrement ... [illegible]
En caisse ... 22,411 [illegible]
Scrip d'autres compagnies ... [illegible]
$312,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Assermentés et signé pardevant moi, ce cinquième jour de mai 1870.

E. G. GOTTSCHALK, Notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende comptant de CINQ PIASTRES par action. Ils ont résolu, en outre, de racheter le restant de tout le scrip, non encore payé, des années 1860, 1861 et 1862, avec six pour cent d'intérêt sur le dit scrip jusqu'au 30 avril 1870, liquidant ainsi tout le scrip de la Compagnie. Le tout est payable à partir de cette date.

—DIRECTEURS—
A. Chiapella, A. E. Bader,
[illegible], L. Monier,
W. B. Schmidt, R. W. Adams,
C. Kohn, J. J. Fernandez,
[illegible], P. Laforde,
[illegible], B. Saloy,
[illegible], J. J. Bayle.
12 mai—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870 .... $444,415 94
Savoir: Primes d'incendie ... $189,420 [illegible]
Primes de mer ... 172,205 72
Primes de rivières ... 82,790 [illegible]
$444,415 94
Primes non expirées, primes remboursées, re-assurances et diminution sur primes 166,141 41
Montant net des primes $278,274 53
Pertes par l'incendie ... $91,360 [illegible]
Pertes sur mer ... 23,691 [illegible]
Pertes sur les rivières ... 34,147 [illegible]
Taxes ... 20,254 [illegible]
Dépenses et profits et pertes ... 67,611 [illegible]
Intérêts du scrip non encore payé ... 21,744 [illegible]
$[illegible]171 17
Bénéfice net .... $78,[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant:
Placé en bonds de la ville et autres bonds $ 46,000 00
" actions de banque et autres actions ... 21,564 00
" propriétés foncières ... 29,250 00
" scrip de compagnies d'assurance ... 94,125 00
Effets à recevoir, sur hypothèque ... 39,622 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc ... 54,167 00
Primes en voie de recouvrement ... 27,229 00
En caisse, sur place et en Europe ... 165,427 00
$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.

F. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant. Carrière, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
E. Brugier, John Thornhill,
Chas. Lafitte, Jno. S. Wallis,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Frerichs, L. E. Pothier,
Geo. W. Dunbar, R. Piaggio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, H. P. Given,
Arch'd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Vose, Geo. G. Garner,
E. Marqueze, Thos. H. Hunt,
Chas. Weishaar, Chs. Honold,
A. R. Montgomery, C. Carrière,
R. S. Howard.
24 mars—

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime, AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

—Directeurs—
MM. A. J. [illegible], MM. Geo. W. Logan, Jr.
[illegible], J. A. Lane,
[illegible], [illegible] Moore,
[illegible], Thos. Murray,
Wm. J. Britton, J. Myers,
[illegible], R. H. Noble,
[illegible], R. C. Oglesby,
[illegible], A. H. Pierson,
[illegible], C. H. Railey,
[illegible], J. Pinckney Smith,
Chs. A. Green, A. N. Sutton,
[illegible], P. Todd,
[illegible], W. Thompson,
[illegible], S. Waterman,
A. B. James, [illegible] Wing.
[illegible]—1an

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Bureau par la rue St-André, au premier.)

QUATRIEME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Président .... KASPAR AUCH.
Vice-Président .... JOHN HENDERSON
Secrétaire .... LOUIS MATHIS.
[illegible] .... JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:
Kasper Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. [illegible], Charles Kummel, John Henderson, [illegible] A. Harris, Christian [illegible], John [illegible], Louis [illegible], Michael Hahn, James Hagan, Florence Pfister, John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, Henry [illegible] Jos., John H. Gerding, Ph. Hessel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kasper Auch Jos., Louis Mathis, Geo. W. Dell, Jacob Hassinger.
5 jan—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du CAMP. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir:
Sur les risques d'incendie ... $125,[illegible] 45
Sur les risques de mer ... 60,[illegible] 12
Sur les risques des rivières ... 101,182 64
$286,614 21
A ajouter—Risques non déterminés pour 1868 ... 39,264 [illegible] $325,878
A déduire—Risques non déterminés pour 1869 ... $ 31,411 00
Primes remises ... 1,[illegible] 73 33,143 73
Gains nets sur les primes de 1869 ... $292,[illegible] 47
Pertes payées durant la même période sur des risques d'incendie ... $[illegible]
Sur les risques de mer ... 13,422 67
Sur les risques de rivière ... 28,[illegible] $91,404 [illegible]
Taxes ... $15,753 [illegible]
Dépenses générales ... 41,869 10
Escompte sur primes ... 22,731 [illegible]
Réassurances ... 1,421 79
Intérêt sur scrips ... 20,673 [illegible]
Profits et pertes ... 20,927 68—141,080 18
Moins le compte d'escompte et d'intérêt ... $2,[illegible]—179,915 [illegible]
Profit net ... $113,019 22

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIME A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:
400 Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer ... $[illegible]
19 bons de l'Etat ... 15,000 00
3 Bons de la Grande Loge de la Louisiane ... 3,000 00
4 Bons des Odd Fellows' Hall Association ... 3,600 00
3 Bons du New Orleans Turners' Association ... 4,000 00
350 Actions Union Bank of Louisiana ... 1,000 00
50 .. Mechanics' & Traders' Bank ... 12,250 00
36 .. Louisiana State Bank ... 2,400 00
214 .. Canal and Banking Company ... 5,536 00
500 .. New Orleans Gas Light Co ... 9,780 00
5 .. Merchants' Bank ... 275 00
.. Citizens' Bank ... 1,620 00
60 .. Crescent City Bank ... [illegible]
Prêts sur garanties ... 115,443 [illegible]
Prêts sur hypothèques ... 73,780 [illegible]
Billets à recevoir ... 7,614 [illegible]
Scrip d'autres compagnies d'assurance ... [illegible]
Valeurs hors de cours ... [illegible]
Coupons d'Etat et de ville non collectés ... [illegible]
Primes en voie de collection ... [illegible]
Argent comptant ... [illegible]
$[illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.

A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de Profits dûs; aussi TRENTE TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1862, à partir du deuxième lundi de février 1870. Et il a de plus déclaré un Dividende de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 21 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John G. Gaines, E. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
B. Biscoe, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. E. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.
9 jan—1m

La Banque d'Epargnes de Jefferson vs Edmund Burk, représentant ses enfants mineurs, Lovella et Edmundteen Burk.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,018. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt huit de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé à Est Bouligny, paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné par le numéro dix sept de l'ilet numéro soixante huit, lequel est borné par les rues Nayades, Apollo, Marengo et Constantinople, suivant plan dressé par [illegible], notaire public en cette ville, pour recours, daté du 5 d'avril 1866.

Le dit terrain mesure, conformément au dit plan, trente-sept pieds de face à la rue Apollo, sur une profondeur de cent vingt quatre pieds, entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs [illegible] au moyen de l'acquisition [illegible] de Joseph M. Muir suivant acte au rapport de T. J. Beck, [illegible] notaire public en cette ville, en date du 3 juin 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28—juin 14,21 28

PHILIPPE DUCLOS vs DOMINIQUE GEIS.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No 1692.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quinze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le quatrième District de cette ville [illegible] dans l'ilet borné par les rues [illegible], Dryades et l'Avenue Washington, d'après un plan [illegible] Beard [illegible]

Le dit terrain mesure vingt-quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue [illegible], sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James Hagan, suivant acte au rapport de P. C. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 mai—14,21,29—7,15 juin

Joseph David vs François Miranda.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 1,078. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt huit de juin 1870, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible] dans l'ilet borné par les rues de l'Union, [illegible] et Moreau, d'après un plan dressé par L. Surgi, [illegible] arpenteur, daté du [illegible] septembre 1844 et déposé en l'étude d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville.

[illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame Joséphine Dastugue suivant acte au rapport de A. Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 3 février 1847.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27—juin 4,12 24

La dame M. L. ALMONASTER, épouse séparée de corps et de biens, de JOSEPH XAVIER DELFAU, baron de Pontalba vs WM. A. & RONDEAU.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,9[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatorze terrains situés derrière cette ville, Premier District, dans l'ilet numéro cent-cinquante-deux, borné par les rues Palmyre, Jackson, Salcedo et Gayoso, [illegible] conformément au plan dressé par Olivier et Martin, arpenteurs, daté du 6 mars [illegible], et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No [illegible] du livre de plans No 7. Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Le No Un, trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Palmyre, trente-huit pieds un pouce de face à la rue Gayoso et quatre vingt deux pieds huit pouces et une ligne sur la ligne limitrophe du No Deux [illegible]. Les Nos Cinq, Six, Sept, Huit et Neuf, chacun, trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Palmyre, sur cent huit pieds de profondeur. Le No Neuf formant l'angle de la rue Salcedo. Le No Dix, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Salcedo [illegible]. Le No Treize, trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Jackson, sur cent huit pieds de profondeur et face à la rue Salcedo. Et le No Quatorze, cent-trente-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne diagonale courant de la rue Jackson jusqu'au bout du terrain No Trois, et cent-quatorze pieds onze pouces sur la ligne du fond.—

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite [illegible], suivant acte au rapport de [illegible] Ducatel, en date du 6 d'avril 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10,19,27,—4,11 juin.

NICOLAS CONNIBE vs SOPHRONIS ANGELINA PRENTISS, épouse d'ARTHUR F ALFRED et son époux.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 1,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Camp, des Magazins, Sixième et Septième, désignés par les numéros Dix et Onze, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 5 d'avril 1850, et déposé sous le No 2 en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le Numéro Dix mesure vingt sept pieds de face à la rue du Camp, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face à la rue Sixième, dont il forme l'angle.

Le Numéro Onze mesure vingt-huit pieds de face à la rue du Camp, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, la Dame Alfred, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Henry [illegible], suivant acte au rapport de Michael Hahn, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 3 mars 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 mai—11,20,28—juin 4,14

JOSEPH GILBERT vs. WILLIAM VOSS.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 2,108 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, deux de juillet 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une portion de terre sise dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Rocheblave, du Maine et Tonti. La dite portion de terre ayant, mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, et fait partie d'un terrain désigné par le numéro Deux, d'après un plan dressé par Pecquet & Crampon, architectes, daté du 12 mars 1856 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Charles Schlinger, suivant acte au rapport de Jos. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 10 février 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 8,16,25—juillet 2

BURGESS BENNETT vs FELIX LAGROUE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1,294—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans l'ancienne ville de Jefferson, aujourd'hui dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] dans l'ilet numéro "Quarante-deux" de la dite ville de Jefferson, et désignés par les numéros Cinq, Six et Sept, d'après un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent chacun, vingt huit pieds cinq pouces de face à l'Avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No Sept forme l'angle de l'Avenue Napoléon et de la rue Perrier. Le dit ilet No. Quarante deux est borné par l'Avenue Napoléon, les rues Plaquemines, Perrier et Berlin.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph G. Kohn, suivant acte au rapport de J. E. [illegible], notaire public en cette ville, en date du 9 février 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10mai—10,19,27,4,11juin

CYPRIEN DUFOUR, Agent &c., vs A. W. WALKER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 23,986—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain ILET DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, connues sous le nom de "RAFFINERIE DE SUCRE DE LA LOUISIANE" et situés dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, mesurant cent-soixante-treize pieds de face au Chemin Public, cent soixante et seize pieds quatre pouces et cinq lignes de largeur derrière, quatre cent soixante et onze pieds cinq pouces de profondeur d'un côté et quatre cent dix sept pieds cinq pouces de profondeur, de l'autre [illegible]; ensemble avec toutes les machines et installations y attachées, à l'exception de certaines machines et installations [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10,19,27—4,11 juin

JEAN BERTHIN vs LOUIS SCHMIDT.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 23,925. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt huit de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o. Un terrain désigné par la lettre A, d'après un plan dressé par P. N. Judice, architecte, le 27 mars [illegible], et déposé en l'étude de A. Pitot, Jr., notaire public en cette ville. [illegible] des rues St André et Franklin [illegible]

2o. Un terrain désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par P. N. Judice, architecte [illegible]

Lesquelles propriétés sus décrites appartiennent au défendeur [illegible]

3o. Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Frederick Stump, suivant acte au rapport de [illegible], notaire public en cette ville, en date du [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Sixteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February 1870 .... $444,415 94
Viz: Fire Premiums ... $189,420 [illegible]
Marine ... 172,205 72
River ... 82,790 [illegible]
Unearned and Return Premiums, Reinsurances and Rebate on Premiums ... 166,141 41
Net earned premiums ... $278,274 53
Fire Losses ... $91,360 [illegible]
Marine Losses ... 23,691 [illegible]
River Losses ... 34,147 [illegible]
Taxes ... [illegible]
Expenses, profit and loss, etc ... [illegible]
Interest on outstanding Scrip ... 21,744 [illegible]
$[illegible]171 17
Net profit ... $ 78,[illegible]

The Company have the following Assets estimated at their lowest cash market value:
[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 22d day of March, 1870.

F. C. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 9th May next.

The outstanding certificates of the issue of 1861 will be redeemed and paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 9th May next, from which date all interest thereon will cease.

A dividend of forty per cent is declared on the net earned premiums entitled to participation, for which certificates will be issued on and after the first day of June next.

By order of the Board of Trustees.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES.
Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant. Carrière, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
E. Brugier, John Thornhill,
Chas. Lafitte, Jno. S. Wallis,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Frerichs, L. E. Pothier,
Geo. W. Dunbar, R. Piaggio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, H. P. Given,
Arch'd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Vose, Geo. G. Garner,
E. Marqueze, Thos. H. Hunt,
Chas. Weishaar, Chs. Honold,
A. R. Montgomery, C. Carrière,
R. S. Howard.
mh24 1md&tf

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

Premiums received during the year ending Dec. 31, 1869, including unterminated risks of 1868 ... $304,617 27
Premiums on Fire Risks $150,741 60
Premiums on River Risks 114,174 12
Premiums on Marine Risks 39,701 55 — $304,617 27
Less Return Premiums ... 1,147 86
Premiums on Risks not terminated in 1869 ... 41,038 22 — $42,186 08
Net Earned Premiums ... $262,431 21
Losses during same period: On Fire Risks ... 22,145 16
On River Risks ... 32,776 57
On Marine Risks ... 14,272 53
Re-Insurances and Rebate in lieu of Scrip ... 27,806 32
Taxes ... 18,091 52
Profit and Loss and General Expenses, less Discount and Interest ... 34,705 29 — $148,857 40
Profit ... $113,773 81

The Company have the following Assets:
Cash ... $62,619 20
Bills receivable for pledges loans on call ... 82,350 00
Bills receivable for premiums ... 11,702 74
Outstanding accounts in course of collection ... 25,574 30 — $182,246 24
Real estate, No. 78 Camp street ... $50,000 00
37 Bonds of the city of New Orleans ... 312,300 00
5 Bonds of the State of Louisiana ... 47,700 00
5 Bonds of the Odd Fellows' Hall Association ... 5,000 00
5 Bonds of the Grand Lodge of the State of Louisiana ... 5,000 00
Bonds of the St. Charles Hotel Company ... 60,000 00
80 Shares of Bank of New Orleans stock ... $24,000 00
25 Shares of Union Bank stock ... 2,500 00
45 Shares of Canal Bank stock ... 4,250 00
50 Shares of Mechanics' and Traders' Bank stock ... 5,000 00
125 Shares of Crescent City Bank stock ... 1,875 00
Shares of Merchants' Bank stock ... 1,500 00 — 127,125 00
Shares of Vallette Dry Dock Company ... 7,400 00
Shares of New Orleans and White River Packet Company ... 1,000 00
Scrips of other Insurance Companies ... 3,480 00
Suspended stock and bond account ... 376,512 50 — 902,468 00
$1,084,714 24

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

ALF. MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 17th day of January, A. D. 1870.

A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 17th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolutions:

Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and Thirty per cent. of the scrip issue of the year 1858 be paid to the legal holders of the same, on and after the 14th day of February next; and, further, that a scrip dividend of Fifty per cent be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be delivered on and after the 15th day of March next.

ALFRED MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.
A. Moulton, Archie Woods,
W. M. Perkins, E. K. Converse,
A. H. May, Wm. Chambers,
H. Hare, Jno. T. Moore,
R. M. Horrell, J. M. Allen,
Jno. C. Rogers, Edward Page.
ja18 1m

KOSKOO!

The Great Reputation

Which Koskoo has attained in all parts of the country

As a Great and Good Medicine,

And the Large Number of Testimonials

which are constantly being received from Physicians, and persons who have BEEN CURED by its use, is CONCLUSIVE PROOF of its REMARKABLE VALUE.

As a Blood Purifier.

IT HAS NO EQUAL,

BEING POSITIVELY

The Most Powerful Vegetable Alterative ye Discovered.

DISEASES OF THE BLOOD.

"The life of the flesh is in the Blood," is a Scriptural maxim that science proves to be true. The people talk of bad blood, as the cause of many diseases, and like many popular opinions this of bad blood is founded in truth.

The symptoms of bad blood are usually quite plain: bad Digestion causes imperfect nutrition, and consequently the circulation is feeble, the soft tissues loose their tone and elasticity, and the tongue becomes pale, broad, and frequently covered with a pasty, white coat. This condition soon shows itself in *roughness* of the skin, then in ERUPTIVE and ULCERATIVE diseases and when long continued, results in serious lesions of the Brain, Liver, Lungs, or urinary apparatus. Much very much, suffering is caused by impure blood. It is estimated by some that one-fifth of the human family are affected with scrofula in some form.

When the Blood is pure you are not so liable to any disease. Many impurities of the Blood arise from impure diseases of large cities. Eradicate every impurity from the fountain of life and good spirits, fair skin and vital strength will return to you.

KOSKOO!

AS A

LIVER INVIGORATOR!

STANDS UNRIVALLED.

Being the only KNOWN Medicine that EFFICIENTLY *stimulates* and CORRECTS the *hepatic secretions* and *functional* DERANGEMENTS of the LIVER, WITHOUT DEBILITATING the system. While it acts *freely* upon the Liver *instead of copious purging*, it *gradually changes the discharges to a perfectly natural state.*

SYMPTOMS OF LIVER COMPLAINT AND OF SOME OF THOSE DISEASES PRODUCED BY IT

A sallow or yellow color of the skin, or yellowish brown spots on the face and other parts of the body, dullness and drowsiness, sometimes headache, bitter or bad taste in the mouth, internal heat, in many cases a dry, teasing cough, unsteady appetite, sometimes sour stomach, with a raising of the food, a bloated or full feeling about the stomach and sides, aggravating pains in the sides, back or breast, and about the shoulders, constipation of the bowels, pure flatulence, coldness of the extremities &c.

KOSKOO!

Is a remedy of Wonderful Efficacy in the cure of disease of the Kidneys and Bladder. In these Affections it is as near a specific as any remedy can be. It does it work *quickly, silently,* and *surely*. The *Relief* which it affords is both certain and permanent.

DISEASES OF THE KIDNEYS AND BLADDER.

Persons unacquainted with the structure and functions of the Kidneys cannot estimate the importance of their healthy action.

Regular and sufficient action of the Kidneys is as important, nay even more so, than regularity of the bowels. The Kidneys remove from the Blood those effete matters which, if permitted to remain, would speedily destroy life. A total suspension of the urinary discharges will occasion death from thirty six to forty eight hours.

When the Urine is voided in small quantities or the time of when there is a disposition to Urinate more frequently than natural, or when the Urine is high colored or scalding with weakness in the small of the back, it should not be trifled with or delayed, but Koskoo should be taken at once to remedy the difficulty before a lesion of the organs takes place. Most of the diseases of the Bladder originate from those of the Kidneys, the Urine being imperfectly secreted in the Kidneys, proves irritating to the Bladder and Urinary passages. When we recollect that medicine never reaches the kidneys except through the general circulation of the Blood, we see how necessary it is to keep the Fountain of Life Pure.

KOSKOO!

Meets with GREAT SUCCESS in the CURE of

Diseases of the Nervous System.

Almost nine tenths of our people suffer from nervous exhaustion, and are, therefore, liable to its concomitant evils of mental depression, confused ideas, softening of the brain, insanity and complete breaking down of the general health. Thousands are suffering today with broken-down nervous systems, and, unfortunately, tobacco, alcohol, late hours, over work, mental and physical, are causing diseases of the nervous system to increase at a fearful ratio.

The symptoms to which disease of the nervous system give rise, may be stated as follows: A dull, heavy feeling in the head, sometimes more or less severe pain or headache. Periodical Headache, Dizziness, Noises or Ringing in the Head, Confusion of Ideas, Temporary Loss of Memory, Dejection of Spirits, Starting during Sleep; Bad Dreams; Hesitation in Answering Questions; Dullness of Hearing, Twitching of the Face and Arms, etc, which, if not promptly treated, lead to Paralysis, Delirium, Insanity, Impotency, Appoplexy, etc., etc.

KOSKOO

Is NOT a secret quack rum FORMULAR around each bottle. Recommended by the best Physicians, eminent Divines, Editors, Druggists, Merchants, etc.

THE BEST AND

Most Popular Medicine in Use!

PREPARED ONLY BY

J. J. LAWRENCE, M. D.,

ORGANIC CHEMIST.

Laboratory and Office, No. 6 Main Street,

NORFOLK, VA.

Price—ONE DOLLAR per Bottle.

FOR SALE BY DRUGGISTS EVERYWHERE.
mh31 6m

NEW ORLEANS DAILY BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, JUNE 9.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 m'nth net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 mos. net.
One	$12	$ 22	$30	$ 50	$ 75
Two	22	30	50	80	125
Three	30	42	70	110	175
Four	38	47	90	140	225
Five	46	56	105	170	275
Six	54	95	120	200	325
Seven	60	105	135	230	375
Eight	65	115	150	260	430
Nine	70	125	160	290	480
Ten	75	135	180	320	500
Eleven	80	145	195	350	540
Twelve	85	155	210	380	580
Thirteen	90	165	220	410	620
Fourteen	95	175	230	430	660
Fifteen	100	185	260	490	700
Thirty	175	220	400	750	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $6 per annum, in advance. Single copies Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo'th	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$5 net	$8 net	$12 net	$20 net	$30 net
Two	9	16	20	32	50
Three	12	21	28	44	70
Four	15	27	34	55	90
Five	19	32	42	64	110
Ten	30	56	75	120	200
Fifteen	40	75	100	160	280
Thirty	70	130	160	280	400

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, THURSDAY, June 9, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Bark Prima Donna, Br, Perkins, for Havre, W R Reddendorff
Bark Rosaria, Sp, Fiva, for Malaga, A Vendage, Br
Schr Ellida, Br, Johnson, for Sisal, Master
Schr Texana, Davis, for Pensacola, Master

ARRIVED YESTERDAY

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

STEAMBOATS

[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

[illegible]

BELOW AT QUARANTINE.

[illegible]

EXPORTS.

HAVRE—Per bark Prima Donna—854 bales cotton [illegible]

MALAGA—Per bark Rosaria—1001 bales cotton [illegible]

[illegible]

IMPORTS.

[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

DOOLEY'S BAKING POWDER

This Yeast Powder is convenient, economical and wholesome. Try it if you wish to prove its superiority not only over other Baking Powders but to the common methods of raising dough for making light, sweet and nutritious biscuit, Rolls, Corn Bread, Buckwheat and other griddle cakes, and Cakes and Pastry of every variety. Put up in tins, net weight, as represented.

For sale by Grocers throughout the United States.

Manufactured by DOOLEY & BROTHER, Proprietors, 69 New street, New York
ap24 7w eod

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids.

It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

EABLE & DALTON, Agents for Louisiana, 115 Poydras street

The celebrated Time Cooking Stove can be found in the above Depot.

LUMBER! .... LUMBER!

GEORGE MERTZ,

PLANING MILL AND LUMBER YARD

Corner Toulouse and Robertson Sts., (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building materials are offered to the trade at the lowest prices. Shipments punctually attended to.

LIST OF VESSELS

JUNE 8, 1870.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship Mariposa, Kemble ... sailed June 4
Steamship Crescent City, Blanchard ... sld June 4
Ship Guardian, Waite ... cld May 31
Ship Young Eagle, Perkins ... cld May 17

BOSTON.
Bark Scotland, Blanchard ... cld May 27

BALTIMORE.
Steamship Cuba, Dukehart ... sld June 4

LIVERPOOL.
Steamship Amazon, Corbelly ... sld May 30
Ship Cordelia, King ... sld May 18
Ship Rowantree, Lewis ... sld May 18
Ship Alaska, [illegible] ... sld April 11
Ship [illegible], McDonald ... sld May 2
Ship Countess of Fife, Davidson ... sld April 24
Ship China, Weeks ... sld April 21
Ship Antoinette, Bourgeois ... sld May 9
Ship John [illegible], McDonald ... sld May 7
Ship Francis [illegible], Moriarty ... sld May 5
Bark [illegible], Castner ... sld April 12
Bark Iron Age, Crabtree ... sld May 5
Bark Bridgeport, Morgan ... sld May 4

NEWPORT, WALES.
Ship Marcia C Day, Chase ... sld April 22
Ship Sorrento, Wilson ... sld April 18
Ship Merchant, Sprague ... cld April 28

CARDIFF.
Ship Lathley Rich, Mitchell ... sld May 11
Ship Persia, Deane ... sld May 6

BRISTOL, ENG.
Bark C V Merlot, Healy ... sld May 18

BREMEN.
Ship Uhland, Heigen ... sld April 30

ANTWERP.
Ship A M Young, Hilton ... sld May 8

HAVRE.
Bark Halcyon, Work ... sld April 16

MARSEILLES.
Bark Guillaume Tell, [illegible] ... sld April 28

BARCELONA.
Brig Francisco, Villa ... sld March 26
Brig Urania, Maristany ... sld March 26

HONG KONG.
Ship Merle Blanc, [illegible] ... sld Mar 22
Ship C Augusta, Congret ... sld April 3

MADEIRA.
Ship Ceres, Cochrane ... sld Mar 19

MAJORCA.
Bark Columbia, Ferrer ... sld March 30

PALERMO.
Brig Mariette, Viviania ... sld April 9

INSURANCES.

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending 31st December, 1869
On Fire Risks ... $315,344 00
On Marine Risks ... 36,401 37
On River Risks ... [illegible] 28
Total premiums ... $[illegible] 64
Less premiums unearned on 31st December, 1869 ... $99,145 00
Less return prems ... 7,895 15—107,040 15
Net earned prem's ... [illegible] 41
Less losses on fire risks ... $94,280 [illegible]
Less losses on marine ... 17,104 [illegible]
Less losses on river ... 11,474 [illegible]
Taxes and licenses ... 14,966 [illegible]
Re insurances ... 6,06[illegible]
General expenses, profit and loss less interest account ... 4,376 [illegible]
Interest on outstanding scrips ... 20,574 [illegible]—121,404 [illegible]
Profit ... $[illegible]

The Company have the following assets:
Real estate ... 70,000 [illegible]
Bills receivable for premiums ... 2,360 76
Do secured by first mortgage and pledges ... 364,081 [illegible]
Premiums in course of collection ... [illegible]
Cash on hand ... [illegible] 34—567,432

BONDS AND STOCKS.
City Consolidated and Railroad Bonds ... 60,200 00
N O Gas Light Co Stock ... 42,450 00
City R R Company stock ... 3,640 00
Merchants Bank Stock ... 1,000 00
Vallette Dry Dock Co Stock ... 12,600 00
Opera House stock ... 500 00
New Orleans and White River Packet Co ... 500 00
Scrips of Mutual Insur Cos ... 67,037 00
Merchants Exchange Company ... 1,000 00
New Orleans Lightering and Wrecking Company ... 500
Cost price ... $944,217 00

DEDUCT:
Merchants Exchange Stock ... $1,000 00
N O Lightering and Wrecking Company ... 500 00
Depreciation on the above Bonds, Stocks and scrips ... 66,[illegible] 10—68,[illegible] 10—875,[illegible]
Cash market value of assets ... $[illegible]

LIABILITIES.
Scrips for the year 1859 ... [illegible]
Scrips for the year 1860 ... [illegible]
Scrips for the year 1862 ... [illegible]
Scrips for the year 1863 ... [illegible]
Scrips for the year 1864 ... [illegible]
Scrips for the year 1865 ... [illegible]
Scrips for the year 1866 ... [illegible]
Scrips for the year 1867 ... [illegible]
Scrips for the year 1868 ... [illegible]
Scrips for the year 1869 ... [illegible] 546,150
Unredeemed interest ... [illegible]
Interest on outstanding scrips ... [illegible]
Reserved for unearned premiums ... [illegible]
Reserved for outstanding claims ... [illegible]
Contingent fund over and above ... [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 18th day of January, 1870.

W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 18th of January 1870 it was resolved to declare a scrip dividend of fifty five per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1869, for which certificates will be issued on and after the 2d Monday in March next.

It was also resolved to pay six per cent interest on all outstanding certificates of scrip, and to redeem in cash, the issue of 1859, to the holders thereof, on and after the 2d Monday of March next.

DIRECTORS:
Geo. Urquhart, Ml. Payre,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, R. Miltenberger,
W. Stevens, W. R. Schmidt,
A. Dutillo, J. Tuyes.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

No. 61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1869:
On Fire Risks ... $125,[illegible] 45
On Marine Risks ... 60,[illegible] 12
On River Risks ... 101,182 64
$286,614 21
Add—Unterminated Risks for 1868 ... 39,264 [illegible]—$325,878 [illegible]
Deduct— Unterminated Risks for 1869 ... $31,411 00
Return Premiums ... 1,[illegible] 73—33,143 73
Net earned Premiums for 1869 ... $292,[illegible] 47
Losses paid during same period, viz:
On Fire Risks ... $[illegible]
On Marine Risks ... 13,422 67
On River Risks ... [illegible]—$91,404 [illegible]
Taxes ... $15,753 [illegible]
General expenses ... 41,869 10
Discounts on Premiums ... 22,731 [illegible]
Re-insurances ... 1,421 79
Interest on scrips ... 20,673 [illegible]
Profit and Loss ... 20,927 68—141,080 18
Less Discount and Interest account ... $2,[illegible]—179,915 [illegible]
Net profit ... $113,019 22

The Company have the following Assets, ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET CASH VALUES, viz:
400 Consolidated and Railroad City Bonds ... $[illegible]
19 State Bonds ... 15,000 00
3 Bonds of the Grand Lodge of Louisiana ... 3,000 00
4 Bonds of the Odd Fellows' Hall Association ... 3,600 00
Bonds of the New Orleans Turners' Association ... 4,000 00
350 Shares Union Bank of Louisiana ... 1,000 00
50 .. Mechanics and Traders Bank ... 12,250 00
36 .. Louisiana State Bank ... 2,400 00
214 .. Canal and Banking Company ... 5,536 00
500 .. New Orleans Gas Light Co ... 9,780 00
244 .. Merchants' Bank ... [illegible]
.. Citizens Bank ... 275 00
60 .. Crescent City Bank ... [illegible]
Loans on Pledge ... 1,620 00
Loans on Mortgages ... 115,443 45
Bills receivable ... 73,780 00
Scrip of other Insurance Companies ... 7,614 20
Uncurrent funds ... [illegible]
State and City Coupons not collected ... [illegible]
Premiums in course of collection ... 6,156 00
Cash on hand ... 34,[illegible] 34
$[illegible]74,625 36

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.

A. SHELLEY, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT interest on the outstanding certificates of Profits, also THIRTY THREE AND A THIRD PER CENT on the balance of the Scrip of 1862, on and after the second Monday of February, 1870, and they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which Certificates will be issued on and after the 21st day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870.
Jno G. Gaines, E. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
B. Biscoe, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. E. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.

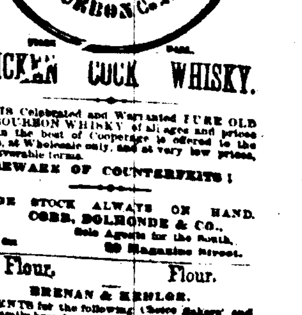

CHICKEN COCK WHISKY.

THIS Celebrated and Warranted PURE OLD BOURBON WHISKY of all ages and prices, is offered to the Trade, at Wholesale only, and on very favorable terms.

BEWARE OF COUNTERFEITS!

LARGE STOCK ALWAYS ON HAND.

COBB, [illegible] & CO., Sole Agents for the South, 89 Magazine Street.

Flour, Flour.

BRENAN & KEHLOR.

AGENTS for the following Choice Bakers' and Family brands:

Smith's Brilliant,
St. George's,
Smith's Amaranth,
Kehlor's Optima,
Robinson's Nonpareil.

They also offer for sale 6000 bbls, consisting of Superfine, Single and Double Extra, various brands, at their Warehouse, corner Natchez and Tchoupitoulas streets.